



le p'tit lien



www.kembs.alsace

N° 111 - Août 2020 - Journal d'information de la commune de Kembs

bon anniversaire

Au vu de l'épidémie de Covid-19, nous ne pouvons rendre visite à nos jubilaires.

La Municipalité a tout de même remis le traditionnel panier fleuri à ces derniers.

Juin

Marie KOERPER (90 ans)
est née le 12 juin 1930

Jeannine BOETSCH (80 ans)
est née le 1^{er} juin 1940

Elisabeth MULLER (80 ans)
est née le 5 juin 1940

Jean DANIEL (80 ans)
est né le 11 juin 1940

Françoise SCHNEILIN (80 ans)
est née le 16 juin 1940

Juillet

Henri ECKER (90 ans)
est né le 12 juillet 1930

noces de diamant

Emile et Arlette HABERTHUR
se sont mariés le 17 juin 1960

noces d'or

Roland et Liliane GREBER
se sont mariés le 5 juin 1970

Pierre et Angela ULL
se sont mariés le 3 juillet 1970

Crise sanitaire

Manifestations annulées

Cérémonie de clôture des animations été, Forum des associations, Bourse aux vêtements, Repas carpes-frites jumelage, Exposition champignons

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 14 septembre
à 19h30 à la Mairie

culture



Vendredi 18 septembre à 20h00

Ouverture de saison

Chanson française par la Cie de l'Oreille Absolue. Tout public.
Entrée libre dans la limite des places disponibles (réservation obligatoire, à partir du 1^{er} septembre)

LA CAMELOTE

Samedi 3 octobre à 20h00

Humour musical. Tout public. Tarif : 15 € (Réduit : 12 €)

BARBER SHOP QUARTET #4

Vendredi 9 octobre à 20h00

Théâtre par la Cie des Ô. Tout public à partir de 6 ans. Tarif : 10 € (-14 ans : 6 €)

LE GARAGE À PAPA

Jeudi 15 octobre à 10h00 et 14h15

Dans le cadre du festival "Vos Oreilles Ont La Parole".
Théâtre par la Cie L'Atelier des Songes. Tout public à partir de 3 ans. Tarifs : 4 € à 8 €

BOUCLE BLEUE ET LES 3 PETITS COCHONS TOUT Ronds

Samedi 24 octobre à 20h00

Théâtre / Magie par la Cie Ikado (Belgique). Tout public à partir de 10 ans.
Tarif : 12 € (Réduit : 10 €)

LEURRE DE VERITE

CINÉMA

Jeudi 3 septembre à 20h00

Tenet

Action, thriller, espionnage (2h30)

Dimanche 6 septembre à 14h30

Bigfoot Family

Animation, comédie (1h32)

Dimanche 6 septembre à 20h00

Tenet

Action, thriller, espionnage (2h30)

Jeudi 10 septembre à 20h00

Belle-Fille

Comédie (1h36)

Mercredi 16 septembre à 14h30

Yakari, le Film

Animation, aventure (1h36)



Mercredi 16 septembre à 20h00

Effacer l'historique

Comédie, drame (1h46)

Vendredi 25 septembre à 20h00

Enorme

Comédie (1h41)

Mercredi 30 septembre à 20h00

Le bonheur des uns...

Comédie (1h41)



Programme complet sur
www.espace-rhenan.fr

Mairie

Nouveaux horaires d'ouverture au public à compter du 1^{er} septembre

Lundi au vendredi
9h à 12h et 14h à 17h

Ouverture prolongée le jeudi
de 17h à 19h

Nouvelles coordonnées électroniques

✉ mairie@kembs.alsace
🌐 www.kembs.alsace

Sprechwort

(le dicton)

Wer de Àcker pflëijt,
dënn pflëijt de Àcker

Qui prend soin de sa terre,
sa terre l'aidera



l'édito



Bien chers Kemboises et Kembois,

L'été se termine et la rentrée est déjà là. A l'heure où j'écris ces quelques mots pour vous, toutes les incertitudes ne sont pas levées quant à la crise sanitaire que nous traversons.

La prudence reste de mise, les protocoles sanitaires de la rentrée scolaire pour nos enfants sont établis mais restent bien fragiles car l'avenir n'est pas écrit. Tous ensemble, nous saurons faire preuve d'adaptation comme nous l'avons fait depuis le début de cette année.

La sortie de confinement s'est accompagnée d'un nombre croissant d'incivilités incompréhensibles. Pourquoi le comportement humain ne se bonifie pas avec le temps restera toujours une interrogation.

Nous travaillons sur tous ces sujets – vitesse, déchets sauvages et bruit – en portant un intérêt particulier à chacune de vos nombreuses sollicitations. Nous avons fait appel à plusieurs reprises aux forces de l'ordre pour mettre un terme à certains agissements. Nous continuerons de lutter pour garder la quiétude de notre cité. La sécurité est un enjeu pour tous, n'attendons pas l'irréparable et continuons d'agir.

La vie du village semble endormie sans nos fêtes qui la rythment, autant de moments conviviaux qui manquent à tous. Autant de moments de partage que nous aurons l'occasion de revivre l'année prochaine. C'est un déchirement pour chacune de nos associations et tous nos bénévoles d'annuler ces événements.

Nous aurons encore plus de plaisir à nous retrouver tous ensemble lorsque tout ceci ne sera plus qu'un souvenir.

Toute l'équipe est maintenant en place, elle œuvre activement à mettre en musique le programme établi. La Maison du Patrimoine connaîtra une extension de ses horaires d'ouverture cet automne avec l'ambition de faire de ce lieu un des nouveaux attraits incontournables de notre cité. Le projet prioritaire du jardin pédagogique va occuper la Commission environnement dès la rentrée tandis que la Commission technique aura en charge le city-stade de façon à offrir de nouveaux services au printemps. L'espace de rassemblement sur la plaine sportive, abrité et convivial, verra le jour pour nos jeunes afin d'améliorer la tranquillité de nos centres.

Le projet de construction du collège, toujours sur de bons rails, avance. Le concours d'architecte devrait être lancé cet automne. L'objectif d'ouvrir en septembre 2024 reste toujours en vue malgré la Covid-19.

J'ai une pensée pour tous nos enfants qui vont reprendre le chemin de l'école.

Que cette année scolaire soit la plus heureuse possible et leur soit profitable. Nous, parents, avons conscience de l'importance de l'instruction pour permettre à nos enfants de grandir et de s'épanouir.

Nous avons décidé de ne pas faire le repas des aînés cette année pour ne prendre aucun risque tout comme les visites des grands anniversaires. Nous les aimons trop pour les mettre en danger. C'est un pincement au cœur pour eux comme pour nous.

L'activité de nos commerçants et entrepreneurs repart à la hausse, nous essaierons modestement de les aider. Il faut sortir et profiter de nos services locaux dans le respect des gestes barrières.

C'est rempli d'espérance en l'avenir que je vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Amicalement,
Joël ROUDAIRE





Conseil municipal du 22 juin 2020

Avis favorables pour les demandes de permis de construire et déclarations préalables

COLLA Eléonore, piscine et clôtures, 12 rue des Romains

SALA Jean-Marc, panneaux photovoltaïques, 14 rue des Chaumes

REY Jean-Claude, véranda, 23 rue de Sierentz

DJEBLI Azzouz, clôture, 3 rue de Schlierbach

BOKALOT Cédric, piscine, local technique, clôture, 15 rue de Geispitzen

NEOLIA, création d'un local poubelle, 39 et 39A rue du Rhin

VOISIN Franck, rehaussement de la maison, 13 rue de l'Europe

PEDRETTI Florian et HIGELIN Agathe, maison individuelle, lotis. Le Clos du Verger, 7 impasse de l'Ecluse

SEGER Gabriel, maison individuelle, 13 rue des Perdrix

STEEN David, studio de loisir, 15A rue des Romains

Travaux à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) 1, 2, 3 Soleil

A la suite de l'augmentation de la capacité d'accueil de l'A.L.S.H., le Conseil municipal a décidé la réalisation de travaux d'aménagement des toilettes enfants pour se mettre en conformité.

Approbation des rythmes scolaires

Le Conseil s'est prononcé en faveur du maintien des rythmes scolaires actuels pour la rentrée 2020/2021. Les écoles restent donc ouvertes les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30.

Règlement intérieur du Conseil municipal

Suite au renouvellement des membres du Conseil municipal, un nouveau règlement intérieur a été approuvé à l'unanimité.

Groupeement d'achat d'énergie

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'adhésion au groupeement d'achat d'énergie proposé par Saint-Louis Agglomération pour la fourniture de gaz et d'électricité pour les besoins de la mairie et des bâtiments communaux.

Conseil municipal du 10 juillet 2020

Avis favorables pour les demandes de permis de construire et déclarations préalables

REGGANE Maude, pergola, 21D rue du 6ème R.I.C.

MERKLE Ange, abri de jardin, 17A rue du Canal

CIELLO Marco, piscine, 1 rue du Bouleau

STRIBIG Denis, panneaux photovoltaïques, 28 rue des Bosquets

RECCHIUTO Davina, piscine, 9 rue des Saules

HINDERER David, transformation d'une annexe en habitation + piscine, 2B rue de Schlierbach

SARL SAFIR, terrasse + modification d'ouvertures, 44 rue du Rhin

LECOMTE Rémi et Alexandra, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, 8 rue des Jardins

Subvention de fonctionnement

Le budget primitif 2020 de la Commune a été approuvé lors de la séance du Conseil municipal du 4 mars 2020 avec une dépense d'un montant de 126 260 € affectés aux articles 657 du budget. Une subvention d'un montant de 114 348 € a été accordée et répartie à l'ensemble des associations selon les critères d'attribution. Les 11 912 € restants seront distribués au fur et à mesure des besoins par délibération.

Subventions accordées aux associations

Association ASL Gymnastique : subvention d'équipement pour l'acquisition de matériel sportif pour un montant de 1 971,60 €.

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie et sur le site internet rubrique Municipalité
Procès-verbaux des Conseils municipaux



Les travaux

Travaux de voirie

Petits travaux de voirie

Deux chantiers principaux cette année : l'aménagement du parking du Stade en vue d'installer un terrain multisports et la sécurisation de l'entrée de l'école Léonard de Vinci.

Rue du Rhin – Application d'un enrobé coulé à froid

Le Conseil départemental a prévu d'appliquer un enrobé coulé à froid (ECF) sur la rue

du Rhin. Ces travaux devraient se dérouler au mois d'octobre. La Commune prévoit de redistribuer l'espace entre les bordures afin d'inscrire une bande cyclable sur la chaussée ainsi que des places de stationnement selon les possibilités.

Rue Paul Bader – Dévasage du port de plaisance

Saint-Louis Agglomération est maître d'ouvrage de cette opération. L'entreprise BIBAUT de l'Oise a effectué les travaux.



Travaux de Bâtiments

Réparation des gradins à l'Espace Rhénan

Les travaux, prévus en octobre, seront réalisés par l'entreprise Husson de Lapoutroie. Il s'agit de déposer 41 poutres support de siège, de les transporter aller/retour, de les rectifier, puis de les remettre en place et d'effectuer les derniers réglages afin de pouvoir accueillir le public de façon plus confortable et agréable.

1, 2, 3 Soleil – Extension des toilettes enfants

Trois cabines côté filles et deux cabines côté garçons ont été ajoutées. Les entreprises All Assistance, pour les installations sanitaires et Plastisol, pour l'adaptation des cabines existantes ainsi que la construction des nouvelles ont œuvré trois semaines. L'objectif était d'adapter les locaux aux prescriptions de la protection maternelle infantile.



Travaux en régie

La pandémie de Covid-19 nous a fait perdre deux mois parmi les plus critiques pour les services techniques. Nous sommes en première ligne pour combattre la germination spontanée des nombreuses adventices qui envahissent nos caniveaux et nos espaces. En outre, nous avons modifié notre stratégie, en réduisant les temps de tonte afin de favoriser le développement de la biodiversité.

Remise en peinture de deux salles de classe à l'école Jean Monnet

Le service technique est à pied d'œuvre pour redonner un coup de frais à ces deux salles situées côté OUEST.

Ecoles

De nombreux travaux sont en cours afin d'effectuer l'entretien des locaux. Au programme : peintures, électricité, plomberie, nettoyage, réparations diverses... Le programme est allégé cette année car nous avons décidé de ne pas accueillir de jeunes saisonniers au vu de la crise sanitaire.

Eclairage public – Signalisation

C'est un poste de dépense qui tend à augmenter en cette première partie de l'année à cause de dégradations volontaires. Cinq panneaux de rue à 210 € sont à remplacer, onze panneaux de signalisation sont à rebétonner et deux autres à remplacer. Toutes les semaines, deux mètres cubes de déchets sont ramassés. Chaque intervention implique un coût, qui est à la charge de la collectivité. Tant que des incivilités seront commises, les divers impôts locaux ne pourront pas baisser.

Aménagements floraux

Le service espaces verts a réalisé plusieurs aménagements floraux sur le ban communal.



Vous aurez le plaisir de découvrir prochainement d'autres aménagements.

Tapage nocturne : que risquent les voisins trop bruyants ?

Le Code de la santé publique est clair : **"aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité"**, article R. 1334-31.



De 22h à 7h, toute nuisance sonore (musique trop forte, bruits de pas, aboiements...) est considérée comme du tapage nocturne. Et contrairement à la journée, le bruit n'a pas à être répété, intense ni à durer pour être une infraction.

Si la gendarmerie constate le tapage nocturne, les auteurs pris sur le fait s'exposent à une amende forfaitaire de **68 €** (sous 45 jours) de **180 €** (passé 45 jours).

En cas de condamnation, **"les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^e classe"**, article R. 623-2 du Code Pénal. **Montant de la contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.**

Que faire en cas de tapage nocturne ?

- Allez voir le voisin tapageur et expliquez lui calmement la gêne que vous subissez
- Si le dialogue échoue, appelez la gendarmerie (17) pour faire constater le trouble
- Vous pouvez également lui envoyer un courrier simple puis en recommandé pour garder des écrits
- Si l'auteur du tapage est un locataire, vous pouvez informer son bailleur qui devra mettre tout en œuvre pour faire cesser les troubles
- Faites appel à un huissier pour constater le trouble de voisinage (démarche payante)
- En dernier recours, saisissez la justice

Législation et horaires du tapage diurne

Le tapage diurne est une nuisance sonore anormale subie en cours de journée. Tout comme le tapage nocturne, il relève de la théorie des troubles anormaux du voisinage. On considère en droit que le voisinage crée des troubles. Ils sont inhérents à la proximité matérielle et géographique entre deux habitations ou deux activités. Il existe cependant une limite à ne pas franchir : celle du trouble anormal de voisinage.



Sanctions et amendes en cas de tapage diurne

Bien entendu, en cas de tapage, la première des choses est d'engager une démarche amiable auprès de son auteur. Toutefois, si cela échoue, il devient alors impératif de saisir la gendarmerie qui pourra ainsi constater la nuisance et ordonner la cessation du trouble. Une amende forfaitaire allant de **68 € à 180 €** (selon le délai du règlement) peut être immédiatement infligée par l'autorité compétente lors de la constatation de l'infraction.

Bon à savoir

En cas de trouble important et répété, il est également possible de faire déplacer un huissier de justice mais attention, son intervention (établissement d'un constat) est payante. Il faudra bien veiller à s'assurer par une prise de contact à l'avance que ce professionnel dispose des moyens de mesure acoustiques adéquats. Ce constat sera particulièrement utile si le plaignant souhaite engager une action en justice ultérieure pour obtenir réparation du préjudice subi. Aucune sanction ni mesure ne sera possible si le bruit n'est pas régulièrement constaté au moment même de son intervention. Il faut pouvoir apporter la preuve de la nuisance subie auprès des autorités compétentes.

Que risque le contrevenant ?

A titre principal, une contravention de troisième classe pouvant aller **jusqu'à 450 €** (articles 131-13 et R. 623-2 du Code pénal). Une peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction est également envisageable (la chaîne stéréo ou les enceintes audio par exemple).

Mégots

Chaque jour, **10 milliards de mégots** de cigarettes se retrouvent dans la nature. Les cigarettes mettent en moyenne **12 ans pour se dégrader** totalement. Les filtres se dégradent entre 1 et 2 ans, mais l'un de ses composants, l'acétate de cellulose, met quant à lui près de **10 ans pour se biodégrader**. Environ 66 % des cigarettes finissent dans la nature. C'est le détritit le plus répandu qui est ramassé dans la nature.

Aujourd'hui en France, afin de limiter la propagation des mégots dans la nature, les pouvoirs publics ont instauré une **amende de 68 €** pour chaque personne jetant un mégot par terre. Le comportement de certains fumeurs doit changer.

Les fumeurs sont invités à faire quelques pas de plus et laisser leur mégots éteints dans une poubelle, ou tout simplement avoir une petite boîte métallique et y mettre le mégot éteint. Il est temps d'adopter une attitude responsable pour sauver la nature.

Déjections canines

Pour que la cohabitation entre l'homme et le chien reste un plaisir pour chacun, la Commune tient à rappeler à tous les propriétaires de nos amis à quatre pattes qu'ils en sont responsables.



Ramasser leurs déjections sur la voie publique, espaces verts et espaces de jeux est un acte de civisme permettant de respecter le cadre de vie de tous. Selon l'article R. 633-6 du Code pénal, ne pas ramasser les déjections de son animal expose le contrevenant à une amende de **68 €**.

Pour vous accompagner en ce sens, la Commune a fait installer 4 bornes canines à proximité des écoles depuis 2018. Cinq bornes supplémentaires seront installées prochainement. Prix de ces 5 bornes : 1 782 € TTC.

Il est rappelé que les sacs mis à disposition dans lesdites bornes canines sont destinés à un usage sur l'espace public uniquement. Ils ne doivent en aucun cas être utilisés par les propriétaires pour le ramassage sur leurs propriétés privées. Pour rappel, le coût d'achat de 2 500 sacs est de 138 € TTC à charge de la Commune.

Dépôts sauvages

Nous constatons régulièrement des dépôts sauvages sur le ban communal avec une recrudescence ces derniers mois. Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 mais ils font, hélas, toujours partie de notre paysage, notamment la forêt, le canal et le bief de NIFFER. Ils sont de différentes natures, à savoir pneus, sacs poubelles, canapés, meubles de cuisines, emballages... mais aussi seringues usagées (bief de Niffer). Outre le surcroît de travail que le ramassage engendre pour le service technique, il en résulte un désagrément voire un danger pour les kembsois.

Nous vous rappelons que ces actes sont répréhensibles par la loi, à savoir : Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une **amende forfaitaire**.

Si vous payez immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction), l'amende est de **68 €**. Si vous payez après ce délai de 45 jours, l'amende est de **180 €**.



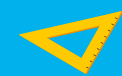
Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous contestez l'amende forfaitaire, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra notamment décider :

- d'une amende de **450 €** maximum
- ou, si vous avez utilisé un véhicule pour transporter les déchets, d'une amende de **1 500 €** maximum, ainsi que la confiscation du véhicule.

Textes de référence

- Code pénal : article R. 633-6 : Abandon et dépôt d'ordures
- Code pénal : article R. 635-8 : Abandon d'ordures transportées dans un véhicule





Maire



Joël ROUDAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle équipe du Conseil municipal.
Notre engagement et notre disponibilité seront sans réserve.
C'est en mutualisant les compétences de chacun et en portant notre regard dans la même direction que nous bâtirons l'identité kembsoise.

Les commissions



Adjointe
Céline BACH



Adjointe déléguée
Nicole ROOS

RELATIONS PUBLIQUES, PATRIMOINE ET RELATIONS INTER-ÂGES

Contact : Céline BACH ✉ celine.bach@kembs.alsace ☎ 03 89 31 31 75

Missions : Relations publiques communales, Intendance fêtes et cérémonies, Cultes, Relations inter-âges Seniors - 3ème âge, Maison du Patrimoine, Relations avec la Société d'Histoire, Conseil des Sages, Transports en général, Repas de Noël des Aînés, Sorties seniors

Membres : BOGUET Josiane, CAPEL Michelle, CORTINOVIS Anne, DEGERT Christian, DI PERSIO Sandra, FOLTZER Roland, GERSPACHER Céline, LANG Rachel, PINT Denis, ROOS Nicole, ROSSE Christiane, SCHACHER Francis, SZCZEPANIAK Cyril et TIXERONT Claude



Adjoint
Francis SCHACHER



Adjoint délégué
Eric LEPROTTI

TECHNIQUE, URBANISME ET JUMELAGE

Contact : Francis SCHACHER ✉ francis.schacher@kembs.alsace ☎ 03 89 31 31 70

Missions : Plan Local d'Urbanisme, Urbanisme, Permis de construire, Voirie, Réseaux, Signalétique, Marquage voirie, Balayage mécanique, Bâtiments communaux, Construction, Jumelage, Nouveaux arrivants

Membres : BACH Céline, CORTINOVIS Anne, DI PERSIO Sandra, FOLTZER Roland, KIENNEMANN Ludovic, LEPROTTI Eric, MALPARTY Patricia, PINT Denis, REVEILLON Matthias, ROOS Nicole, ROSSE Christiane, SUTTER Jean-Philippe, SZCZEPANIAK Cyril, TIXERONT Claude



Adjointe
Christiane ROSSE



Adjoint délégué
Brice LALOY

ENVIRONNEMENT ET ECONOMIE D'ENERGIE

Contact : Christiane ROSSE ✉ christiane.rosse@kembs.alsace ☎ 03 89 31 31 66

Missions : Environnement, Espaces verts, Traitement des déchets, Place de jeux, Abris bus, Village fleuri et illuminations de Noël, Relations avec la Petite Camargue, Syndicat des Cours d'Eau, EDF, Ile de Rhin, ONF, Economie d'énergie (eau, électricité, gaz, suivi consommation, actions correctrices), Plan climat, Commission Communale Consultative de la Chasse, Village propre, Journée citoyenne

Membres : BACH Céline, CORTINOVIS Anne, DI PERSIO Sandra, HARTMANN Thierry, KIENNEMANN Ludovic, LALOY Brice, LANDRIN Sébastien, LANG Rachel, MALPARTY Patricia, MOREAU Sébastien, SCHACHER Francis, SZCZEPANIAK Cyril, TIXERONT Claude



Adjoint
Cyril SZCZEPANIAK



Adjoint délégué
Thierry HARTMANN

SPORT, SECURITE, DEFENSE ET RELATION TRI-NATIONALES

Contact : Cyril SZCZEPANIAK ✉ cyril.szczepaniak@kembs.alsace ☎ 03 89 31 91 08

Missions : Sport, Sécurité (pompiers, commission de sécurité, suivi mise en conformité), Conseil de défense, Comité Consultatif Communal des Sapeurs-Pompiers Volontaires, Questions de défense, Cérémonies patriotiques, IBA, Rheinliebe, Course OFNI

Membres : BACH Céline, CAPEL Michelle, CLASS Erika, CORTINOVIS Anne, DI PERSIO Sandra, FOLTZER Roland, GERSPACHER Céline, HARTMANN Thierry, LANDRIN Sébastien, LAURENT Benoît, MOREAU Sébastien, ROSSE Christiane, SCHACHER Francis, TIXERONT Claude



Adjointe
Anne CORTINOVIS



Adjointe déléguée
Céline GERSPACHER

VIE ASSOCIATIVE, EDUCATION ET JEUNESSE

Contact : Anne CORTINOVIS ✉ anne.cortinovis@kembs.alsace ☎ 03 89 31 31 68

Missions : Relations avec les associations, Gestion de la salle polyvalente et de l'Espace Rhénan, Planning des salles, Affaires scolaires, Ecoles, Collèges, Lycées, Transports scolaires, Petite enfance (A.L.S.H., crèche), Ecole de musique, Animations d'été, Forum des associations

Membres : BACH Céline, BOGUET Josiane, DI PERSIO Sandra, GERSPACHER Céline, LALOY Brice, LANDRIN Sébastien, LAURENT Benoît, MICLO Jocelyne, MOREAU Sébastien, ROSSE Christiane, SCHACHER Francis, SZCZEPANIAK Cyril, TIXERONT Claude



Adjoint
Claude TIXERONT



Adjoint délégué
Ludovic KIENNEMANN

FINANCES, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISME

Contact : Claude TIXERONT ✉ claudetixeront@kembs.alsace ☎ 03 89 31 31 62

Missions : Finances, Impôts locaux, Tourisme, Piste cyclable, Site internet, Informatique, Téléphonie, Suivi facturation impayée, Suivi des achats et des stocks, Présentations publiques

Membres : BACH Céline, CLASS Erika, CORTINOVIS Anne, DI PERSIO Sandra, KIENNEMANN Ludovic, LALOY Brice, LEPROTTI Eric, MOREAU Sébastien, REVEILLON Matthias, ROSSE Christiane, SCHACHER Francis, SUTTER Jean-Philippe, SZCZEPANIAK Cyril



Adjointe
Sandra DI PERSIO



Adjointe déléguée
Rachel LANG

AFFAIRES SOCIALES, CULTURE ET COMMUNICATION

Contact : Sandra DI PERSIO ✉ sandra.dipersio@kembs.alsace ☎ 03 89 31 31 67

Missions : Affaires sanitaires et sociales (logements sociaux, RSA), Centre Communal d'Action Social (CCAS), Informations (le p'tit lien, agenda communal), Accessibilité, Archives communales (documents, photos), Médiathèque, Espace Rhénan, Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Membres : BACH Céline, BOGUET Josiane, CAPEL Michelle, CORTINOVIS Anne, FOLTZER Roland, LANG Rachel, MALPARTY Patricia, MOREAU Sébastien, PINT Denis, ROOS Nicole, ROSSE Christiane, SCHACHER Francis, SZCZEPANIAK Cyril, TIXERONT Claude

Conseillers municipaux



Jean-Philippe SUTTER



Patricia MALPARTY



Josiane BOGUET



Christian DEGERT



Michelle CAPEL



Roland FOLTZER



Matthias REVEILLON



Erika CLASS



Sébastien LANDRIN



Jocelyne MICLO



Benoît LAURENT



Denis PINT



Sébastien MOREAU



Emilie FLORY



Au vu de la crise sanitaire, la Commune a décidé d'annuler le Forum des associations.
Pour que vous puissiez, d'ores et déjà, prendre vos dispositions et procéder aux inscriptions, nous dédions les pages 6, 7 et 8 aux associations.

Retrouvez toutes nos associations sur notre site internet :
www.kembs.fr/Vie-Locale/Associations.html

INSCRIPTIONS SAISON 2020-2021

ECOLE DE TENNIS – JEUNES

(y compris la licence – le montant varie suivant le nombre d'heure/semaine et le nombre d'enfant par famille)

Baby Tennis (2016-2017)	80 €
Mini Tennis (2013-2015)	160 €
Ecole de Tennis (2012 à 2001)	200€

ADULTES

(y compris la licence – Accès aux 5 courts de Kembs et aux 2 courts de Niffer – Tarif dégressif si enfants à l'école de tennis)

Cotisation individuelle	170 €
Cotisation couple	295 €
Cotisation étudiant	120 €
Entraînements adultes	185 €

(en fonction du nombre de personnes + nombre d'heures/semaine)

PERMANENCE INSCRIPTIONS ECOLE DE TENNIS + ADULTES

- Samedi 22.08 de 9h00 à 12h00 (Nouveaux membres uniquement)
 - Jeudi 27.08 de 17h00 à 19h00
 - Samedi 29.08 de 10h00 à 12h00
- INFOS : tenniskembs@gmail.com



Après une interruption de quelques semaines liée au contexte sanitaire, les Ateliers de Gaspar ont repris leurs activités.

Ces Ateliers sont destinés à des personnes ayant des difficultés d'autonomie, afin de leur permettre de rester actives et de conserver des liens sociaux.

Cette année, une subvention nous permet d'élargir notre champ d'action grâce au dispositif "Gaspar aidant". Celui-ci offre un soutien psychologique aux proches aidants de personnes en situation de perte d'autonomie : il est possible de rencontrer gratuitement une psychologue spécialisée au cours d'entretiens individuels physiques ou téléphoniques.

Une permanence mensuelle un lundi par mois sera également mise en place prochainement.

En outre, la plupart de nos activités de groupe ont pu redémarrer : les parcours de psychomotricité, l'activité physique, les arts créatifs et le yoga.

L'initiation à l'utilisation de tablettes numériques et les sorties du mercredi après-midi, quant à elles, reprendront en septembre.

Des places sont encore disponibles dans chacune des activités citées ci-dessus. L'essai est gratuit et n'engage à rien. Pour les tarifs ou toute autre information, n'hésitez pas à nous contacter.

Les Ateliers de Gaspar - 56 rue du Maréchal Foch - 68680 KEMBS
☎ 03 89 82 29 80 ✉ ateliersdegaspar@orange.fr

RéCréActiv

RéCréActiv c'est l'organisation de 2 bourses aux vêtements et jouets enfants par an.

RéCréActiv c'est des sorties organisées ensemble toute l'année pour toute la famille !

Les inscriptions pour la bourse aux jouets de Noël du 6 décembre sont ouvertes.

Rachel HAAB ☎ 06 83 38 54 10

✉ recreactiv68@gmail.com 🌐 www.recreactiv.com

Atake

L'Association de Tir à l'Arc de Kembs et Environs vous accueille **les mardis et vendredis de 20h00 à 22h00 à la salle polyvalente**. Pour ceux qui préfèrent éviter les salles (Covid oblige), nous disposons d'un terrain extérieur ouvert tous les jours.

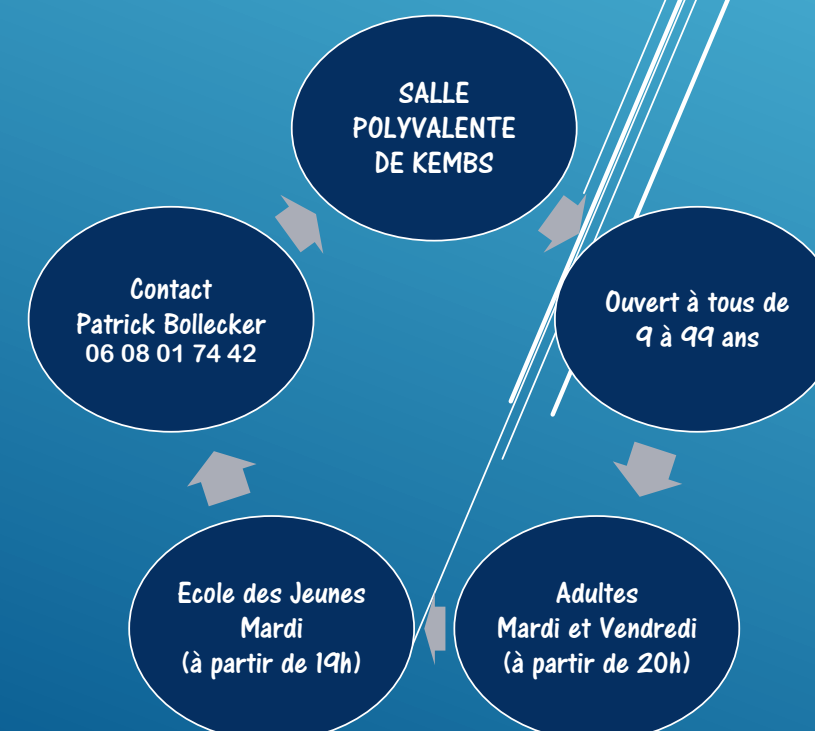
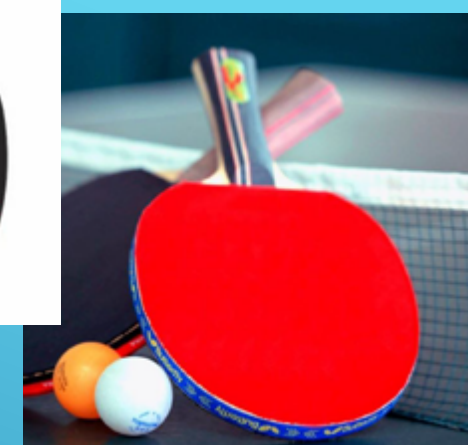
Tristan HINTERHOLZ ☎ 03 89 48 71 76

✉ atake68@gmail.com



Loisirs ? Compétition ?

AU PING JE JOUE COMME J'AIME



FCKR

Le FCKR (Football Club de Kembs Réunis) est une association à but non lucratif. Son financement est composé des cotisations licenciés, subvention municipale, sponsoring d'entreprises, bénéfices issus des différentes manifestations (lotos, soirée dansante, tournois).

Retrouvez le formulaire d'inscription sur la page Forum des associations du site communal.

Olivier TORRES ☎ 07 89 58 83 55

✉ torres.olivier@wanadoo.fr 🌐 www.fckembsreunis.fr



Pour continuer à ancrer le football au sein de notre Commune, nous faisons appel à vous pour créer **Le Club des Supporters des 100 KEMBSOIS : "Le FCKR 100"**. DEVENEZ les 100 supporters officiels du FCKR en faisant un don. Nous vous délivrerons ainsi une carte de supporter FCKR qui vous donnera accès gratuitement aux matches de la saison. Vous bénéficierez d'une défiscalisation de 66 % de votre don. Un tableau "FCKR 100" sera installé au Club house avec les noms des supporters. Votre participation, si petite soit-elle, nous permettra de continuer à mener à bien nos missions et actions. Pour tout renseignement, merci de contacter

Gilles FICHOT ☎ 07 71 84 32 24



Carnaval de Kembs

Nous sommes très heureux de pouvoir bientôt vous retrouver. La période que nous vivons est inédite. Après l'épreuve d'un confinement qui a privé les carnavaliers de défilés et afin de préparer la prochaine édition 2021, c'est avec grand plaisir que nous vous remettons la fiche d'inscription à l'école du Carnaval ainsi que la feuille d'information et l'attestation d'accord parental. Ces documents sont également téléchargeables sur la page Forum des associations du site communal.

Vos enfants ont envie de bricoler et d'apprendre à créer de leurs mains ?

Inscrivez-les à l'atelier du Carnaval de Kembs les mercredis de 14h à 16h pour les jeunes de 7 à 16 ans.

Notre atelier se trouve rue du Moulin à l'ancien stade de foot de Loechlé.

Le nombre d'inscriptions est de 20 enfants maximum (les places étant limitées au vu des protocoles sanitaires). Ne tardez pas à envoyer votre inscription, l'attestation ainsi que le paiement à l'adresse indiquée (merci de privilégier le paiement par chèque à l'ordre du Carnaval de Kembs). **Tout dossier incomplet ne pourra être traité.**

Merci de retourner le dossier complet à l'adresse suivante :

DUSSOURD Ingrid
24 rue des Pâturages
68680 KEMBS

Soyez rassurés quant au respect du protocole sanitaire qui sera mis en place pour une **reprise le mercredi 7 octobre 2020**. **Pour nos jeunes de plus de 12 ans, nous leur demandons de porter le masque.**

Au vue de la situation actuelle et afin de nous permettre de travailler correctement, les enfants inscrits seront dispatchés par groupe de travail afin d'éviter au maximum les contacts physiques.

Une réunion d'information pour les parents aura lieu le **samedi 10 octobre**, nous vous communiquerons l'heure ultérieurement.

Vous avez 17 ans et plus ?

Vous avez envie de participer au groupe des "Nights Waggis" ou travailler activement dans notre atelier pour réaliser nos chars de la cavalcade ?

Venez rejoindre notre groupe d'ados et seniors **le mardi soir de 19h à 21h30 et le vendredi soir de 19h à 21h30**.

Les inscriptions pour participer à notre cavalcade sont ouvertes.

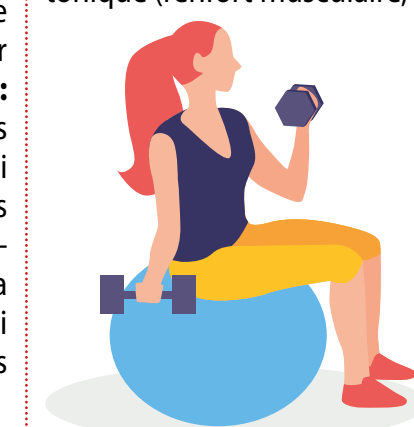
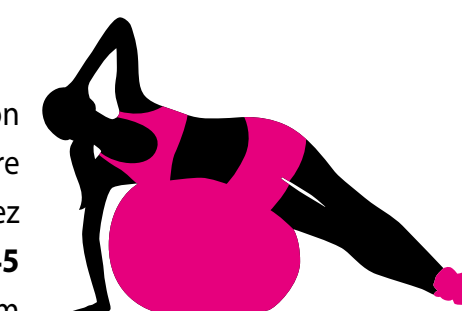
A ce jour nous ne savons pas encore si elle pourra avoir lieu ainsi que la soirée en salle. Nous nous préparons comme si...

Edouard BACH ☎ 03 89 48 34 38 ✉ edouard.bach@sfr.fr
Ingrid DUSSOURD ☎ 07 82 05 90 72 ✉ dideletingrid@hotmail.fr



Gym pour les dames

Vous souhaitez optimiser votre condition physique, gérer votre capital santé, être bien dans votre tête et votre corps ? Venez nous rejoindre **chaque mercredi à 19h45 à la salle de judo** pour un cours de gym tonique (renfort musculaire, fitness, aérobic, étirement, relaxation).



Le cours est ouvert aux dames de plus de 18 ans. Ambiance conviviale. **1^{ère} séance le 9 septembre**. Les inscriptions se feront sur place, première séance gratuite. **Tarif pour l'année : 68 €**. Les personnes inscrites pour la saison 2019-2020 auront la priorité et bénéficieront d'un tarif réduit puisqu'elles n'ont pas eu la possibilité de finir la saison.

Michelle CAPEL ☎ 03 89 48 36 92 ou 06 18 22 85 86



GASPR GROUPE D'ACHAT SOLIDAIRE DU PAYS RHENAN

Le GASPR c'est la solution pour une alimentation et un mode de consom'action

LOCAL VRAI FRAIS BIO ÉTHIQUE SOLIDAIRE SAISON SOCIAL

Plus d'infos sur www.gaspr.eu

Local GASPR - Rue de la Promenade (entre les écoles) à Kembs-Loechlé

Pour nous contacter :
 ✉ gasprkembs@gmail.com
 ☎ +33 6 88 71 88 01
 📱 @gaspr68

POUR COMMANDER

- 1 Adhérer
- 2 Commander sur le site avant 13h les mercredis
- 3 Cherchez votre panier au local le samedi entre 10h et 12h
- 4 Payez votre commande lors du retrait
- 5 Soyez bénévole au GASPR au moins 3X dans l'année

DEVEZ-VOUS CONSOM'ACTEURS !

PRÉPARER SA RENTRÉE

BADMINTON KEMBS

JEUNES
 ★ A PARTIR DE 2014
 ENCADREMENT PAR UN BREVET D'ÉTAT

ADULTES LOISIRS
 ★ 2 CRÉNEAUX PAR SEMAINE
 ESSAI GRATUIT (PRÊT DE MATÉRIEL)

ADULTES COMPÉTITEURS
 ★ 3 CRÉNEAUX PAR SEMAINE
 SELON PLACE EN ÉQUIPES

PLUS D'INFOS SUR:
ASLBK.FR

☎ 06.84.51.01.24 ✉ benoitlaurent.aslbk@yahoo.fr

ASL Gymnastique : Inscriptions

Chers parents, gymnastes et futurs gymnastes, suite à la crise du Covid-19 et à l'annulation du forum des associations les inscriptions pour la nouvelle saison se feront selon les détails ci-dessous :

Gymnastes : lundi 7 septembre de 17h30 à 19h30 et mardi 8 septembre de 17h30 à 19h

Dames : lundi 14 septembre à partir de 14h avec le premier cours

Baby-Gym : mercredi matin 23 septembre à 9h lors de la reprise des cours. Pré-inscription chez Coco ☎ **03 89 62 98 69 ou 06 99 21 87 94**. Attention, à l'heure actuelle, nous ne savons pas combien d'inscriptions nous pouvons enregistrer. Tout dépendra de la situation sanitaire en septembre.

Les cours reprendront le **lundi 14 septembre** et le **mardi 15 septembre** pour les plus petits. Au moment des inscriptions, port du masque obligatoire, entrée et sortie différentes.

MAUJEAN Françoise ☎ **03 69 07 29 99** ✉ maujean.pascal@neuf.fr

Judo Club

Nous informons l'ensemble des judokas que le JC Kembs organisera le **samedi 5 septembre de 14h à 17h** un après-midi de pré-inscription pour la nouvelle saison sportive 2020/2021. Afin de faciliter le renouvellement des licences ou pour une première inscription, vous pouvez télécharger les bordereaux de licence sur le site de la FFJDA :

🌐 https://dev.licences-ffjudo.com/espace-licence/zelic_Premierlicence.aspx

A défaut, les renouvellements seront disponibles au club ainsi que des formulaires vierges de première inscription. Les inscriptions se feront directement au dojo.

Laurent GERST ☎ **03 89 48 09 90**

✉ laurent.gerst@wanadoo.fr

🌐 judoclubkembs.fr

VOUS AVEZ L'ETOFFE ?

NOUS AVONS L'UNIFORME !

LES SAPEURS-POMPIERS DE KEMBS RECHERCHENT !

Rejoins-nous !

POUR PLUS D'INFORMATIONS



Contactez le lieutenant Arnaud STRITT
 ☎ 06 22 75 16 12
 ✉ recrutement.spkembs@sfr.fr



LES SAPEURS-POMPIERS DE KEMBS RECHERCHENT DES VOLONTAIRES

ENGAGEZ-VOUS !

QUI PEUT S'ENGAGER ?

- ☞ Homme, femme âgés de 16 ans au moins et 55 ans au plus

LES CONDITIONS

- ☞ Être apte physiquement et médicalement
- ☞ S'engager à suivre une formation
- ☞ Résider sur la commune de Kembs / Kembs Loechlé

Plus d'informations
 Contactez le lieutenant
Arnaud STRITT
 ☎ 06 22 75 16 12
 ✉ recrutement.spkembs@sfr.fr

Association des Aviculteurs de Kembs

au fil des mois

A l'automne : un portail documentaire pour la médiathèque

Qu'est-ce qu'un portail documentaire ?
 C'est un point d'accès en ligne à l'informa-

Sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers vous informent



Entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 2020, le Centre de Première Intervention de Kembs a réalisé 120 interventions : 69 secours à personnes, 11 incendies, 6 accidents sur la voie publique, 32 opérations diverses et 2 risques technologique et naturel.

Prévention des risques de chute
 Les chutes représentent la première cause d'accident de la vie courante et coûtent la vie à environ 10 000 personnes chaque année. Plus des trois quarts de ces décès concernent des personnes de plus de 75 ans. Les enfants sont également très vulnérables et la chute est l'accident le plus fréquent chez les 0 - 6 ans.

Comment éviter la chute ?

- Dégager les escaliers
- Privilégier le port des chaussures ou chaussons. Éviter de marcher en chaussettes
- Fixer les tapis au sol
- Veiller à marcher sur un sol sec
- Marcher en regardant devant soi
- Respecter les règles de sécurité lors de l'utilisation d'une échelle ou d'un échafaudage
- Pour les enfants, verrouiller les fenêtres et les accès aux balcons
- Ne pas laisser les jeunes enfants sans surveillance
- Ne pas laisser un bébé sur une table à langer sans surveillance

Comment réagir en tant que témoin d'une chute ?

- Si la chute a lieu sur la voie publique, protéger la zone pour éviter le sur-accident
- Si et seulement si le risque de sur-accident est élevé, déplacer la victime
- Appeler les secours en composant le 18 ou le 112
- Si la victime a une hémorragie, effectuer une compression manuelle
- Si la victime a une fracture ouverte et qu'un morceau d'os est visible ou si un corps étranger se trouve dans la plaie, ne rien toucher pour ne pas aggraver la blessure

Contact : Adjudant-chef Arnaud STRITT
 ☎ **06 22 75 16 12** 📱 [pompierkembs](https://www.facebook.com/pompierkembs)
 ✉ recrutement.spkembs@sfr.fr

GASPR

Nous allons entamer la 3^e saison de notre épicerie associative biologique et locale. Nous étions l'offre au fur et à mesure des semaines avec quelques belles surprises pour la rentrée. La livraison des Kemboises et Kembois qui ont des difficultés à se déplacer est toujours possible. Nous les livrons à l'aide d'un triporteur électrique. Nous passons à leur domicile sur demande pour prendre leur commande avant le mercredi 13h pour une livraison le samedi (voir même le vendredi soir si besoin).

Fatima JEANNERAT ☎ **06 88 71 88 01**
 ✉ gasprkembs@gmail.com

tion et aux ressources d'une médiathèque. Quels services proposera-t-il ?

Vous pourrez non seulement consulter les informations sur la vie de la médiathèque (renseignements pratiques, animations proposées, nouveautés, coups de cœur...) mais aussi et surtout accéder à notre catalogue et gérer en ligne votre compte lecteur (prolongation des prêts, suggestions d'achats...).

Ensemble vocal

A Croch'Choeur

Depuis le début du confinement, à la mi-mars, nos répétitions sont à l'arrêt et nos concerts annulés. En cette période de pandémie, il est difficile d'appréhender la pratique du chant. C'est avec regret que notre chef, Christine BAUMANN, ne peut indiquer de date de reprise. En effet, le chant ne permet pas de respecter les gestes barrières, d'autant que l'ensemble vocal A Croch'Choeur rassemble plus de 50 personnes. Attendons l'automne et de nouvelles mesures préfectorales avec confiance, en espérant nous revoir lors des concerts prévus les 12 et 13 décembre à l'Espace Rhénan. Pour rester en relation avec notre auditoire, notre CD est en vente à l'Hyper U de Sierentz ou en téléphonant au 06 36 05 07 54.
Christine BAUMANN ☎ **06 82 30 25 04**

Pétanque

Reprise de la pétanque loisir
Tous les jeudis de 18h à 21h
Parking du Stade Rhénan
Francis SCHACHER ☎ **06 19 86 25 43**

Amicale des donneurs de sang de Kembs et Loechlé

Don du sang

Merci à tous ceux qui ont participé aux collectes du 10 juin (108 donneurs dont 7 nouveaux) et du 19 août. Comme les participants ont pu le constater, l'organisation et le déroulement étaient adaptés aux règles sanitaires. Un des panneaux que nous plaçons d'ordinaire aux entrées de la Commune a disparu. Il est dommage de constater de telles incivilités.
Fernand FROEHLI ☎ **06 69 90 43 43**

Association des Aviculteurs de Kembs

Exposition avicole

40^e anniversaire (1980 - 2020)
Samedi 17 octobre de 14h à 18h
Dimanche 18 octobre de 9h à 17h
Inauguration : samedi 17 octobre à 16h à la salle polyvalente

Dans le cadre de cette manifestation, vous pourrez découvrir plus de 400 animaux de basse-cour et d'ornement ainsi qu'une exposition sur les aviculteurs de Kembs de 1980 à 2020.

Déjeuner du dimanche 18 octobre à 12h :
 Entrée - Bouchée à la reine et dessert
 Prix menu adulte : **15 €**
 Prix menu enfant (-12 ans) : **8 €**

Une tombola gratuite sur les billets du repas sera organisée avec de nombreux lots. Pour une bonne organisation, repas uniquement sur réservation en raison de la réglementation et des distanciations sanitaires en vigueur en cette période. Merci d'avance pour votre compréhension.

Réservations Bernard et Christiane ULL
 ☎ **03 89 48 32 84**
 ✉ christiane.ull@wanadoo.fr

Les Amis du Patrimoine
Maison du Patrimoine

5^e anniversaire et plus de 10 000 visiteurs

Nous sommes heureux de retrouver nos visiteurs depuis le 2 août, après cette longue période de fermeture en raison de la pandémie. Les bénévoles de la Maison du Patrimoine vous accueillent avec une nouvelle exposition sur le thème de la menuiserie présentée par Roland FOLTZER avec le prêt de matériel de Georges GRUNENWALD et le Centre de Loisirs Utiles. Vous pourrez découvrir les outils anciens qui ont permis à la main de l'homme de façonner de beaux objets artisanaux.

Samedi 12 septembre sera organisé par la M2A "destination automobile". Une grande parade de cinquante véhicules d'exceptions anciens et de belles mécaniques actuelles traversera la Commune. Les voitures viendront de Niffer en direction de Habsheim aux environs de 11h15. Venez ad-

mirer ces belles mécaniques le long du parcours. Les Amis du Patrimoine vous feront découvrir dans leurs locaux une collection de voitures miniatures, ainsi que quelques modèles de voitures de collections présentes sur le parking. **Visite guidée de 10h à 17h.**

Vous pourrez nous rendre visite dans le cadre des **Journées du Patrimoine**, le **dimanche 20 septembre de 10h à 17h**. Des visites guidées gratuites vous sont proposées pour découvrir l'histoire du Rhin, le passé romain, l'évolution de la Commune, la construction de l'aménagement hydroélectrique, l'ancienne salle de classe.

La Maison du Patrimoine fête sa 5^e année d'ouverture et plus de 10 000 visiteurs sont venus l'admirer. Un grand merci aux bénévoles, toujours présents pour l'animer, l'enrichir en expositions très variées et la faire partager au plus grand nombre.

Ouvert tous les mercredis de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche du mois de 10h à 12h. Entrée gratuite.

Céline BACH ☎ **06 36 60 14 14**
 ✉ kembs.bach@gmail.com

Football Club de Kembs Réunis

FCKR / GPRH

Les entraînements pour les seniors ont repris le mardi 28 juillet au Stade rhénan. Pour cette saison, 3 équipes seniors ont été engagées, une équipe évoluera en Régional 2, l'équipe réserve en Division 1 et l'équipe 3 en D7.

Le staff technique sportif pour l'équipe 1 et 2 a été renouvelé et renforcé par la venue de Frank REICHSTADT, Nicolas ALLEMANN pour la 1 et Zaien NEIL pour la 2. Romuald JUCQUIN et Gilles KLENKLE continueront comme la saison dernière de coacher l'équipe 3. Pour l'entraînement spécifique des gardiens, Michael WURCKER renouvelle également son implication.

Le club se professionnalise et aura cette saison deux apprentis BMF (Brevet Moniteur Football) : Sylvain DUVIEUSART et Zakari SCHNELL. Ils seront impliqués essentiellement pour la formation et pour le coaching de nos jeunes mais aussi avec les seniors en prenant des rôles d'adjoint ou dirigeant. Ils suivront une formation d'un an en alternance, 25 % au centre de formation et 75 % au club. Également, nous soutenons les actions sociales avec notre agrément Service Civique, là encore du renfort pour l'encadrement de nos jeunes avec l'apport de deux volontaires qui démarrent le 1er septembre pour une durée de 8 mois. Il y aura un gros travail d'accompagnement de ces jeunes qui sera coordonné par notre président des jeunes : **Gilles CORTINOVIS** ☎ **06 76 72 38 06**.

Nouveautés : nous ouvrons une section foot loisir qui sera coordonnée par **Grégory VINCENT** ☎ **06 12 41 15 68**. Cette section permettra la pratique du football dans un cadre club sans les contraintes dues au sport collectif et au championnat qui implique de jouer les week-ends, samedi ou dimanche. Pour la compétition, nous commencerons par le 1er tour de la coupe de France les 29 et 30 août. Nous espérons une reprise du championnat le week-end du 5 et 6 septembre pour toutes les équipes seniors. Pour les jeunes, ce sera très certainement le week-end suivant.

Notre entente pour nos jeunes EJPRH s'est transformée en groupement GPRH. Ce groupement rassemble 5 clubs : FC Petit-Landau, Us Zimmersheim, FC Habsheim, As Niffer et FC Kembs Réunis. Cette étape est importante pour pouvoir proposer à nos jeunes une évolution adaptée à leur niveau et leur motivation. Le président de ce groupement, qui est entouré par les présidents de jeunes de chaque club, est David GUILHERMINO (Président des jeunes du FC Habsheim). Ce dernier vient prendre le rôle de Gilles CORTINOVIS qui a travaillé plusieurs années pour en arriver là. **Il nous manque encore des coaches dans chaque catégorie et en particulier chez les plus jeunes (U7, U9, U11). Même si vous démarrez et avez peu d'expérience, n'hésitez pas à franchir le pas.**

Nous soutenons les actions de la ligue en mettant à disposition les installations pour un centre de perfectionnement pour les jeunes féminines. Retrouvez toutes les informations sur notre club sur le site 🌐 www.fckembsreunis.fr. Vous pouvez nous adresser vos demandes par mail : ✉ kembs.fc@alsace.lgeff.fr

Je remercie également nos partenaires, qui par leur don, aident le club et fait appel à de nouveaux partenaires qui désirent s'investir dans le monde associatif local en précisant que les dons aux associations donnent droit à des réductions d'impôts.

Encore un grand merci aux membres du comité qui pendant toute l'inter-saison ont travaillé sur le redémarrage. A bientôt aux abords d'un de nos stades.

Olivier TORRES ☎ **07 89 58 83 55** 🌐 www.fckembsreunis.fr



agenda

Septembre

Vendredi 18	Soirée d'ouverture de saison Espace Rhénan
Dimanche 20	Journée du Patrimoine

Octobre

Samedi 17	Exposition avicole
Dimanche 18	Salle polyvalente

mémo

Rentrée scolaire	mardi 1 ^{er} septembre
Passage balayeuse	lundi 28 et mardi 29 septembre
Vacances scolaires	du samedi 17 octobre au dimanche 1 ^{er} novembre



Karine LAYEC

39 rue du Rhin 68680 KEMBS

☎ 07 60 58 48 30

✉ contact.antinuisiblebio@gmail.com
www.anti-nuisible-bio.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 8h à 18h30



La livraison à domicile des composteurs avait été proposée par Saint-Louis Agglomération uniquement pendant le confinement. Dorénavant, les personnes souhaitant acquérir un composteur ou un lombricomposteur, sont invitées à prendre rendez-vous par téléphone au **03 89 89 72 22** et à venir ensuite récupérer le matériel au **centre technique de Village-Neuf, 12 rue du Rhône** (bureaux situés à côté de la déchetterie), munies d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

Une facture sera adressée ultérieurement par le Trésor Public.

Il existe trois modèles de composteurs au tarif de 15 €

Pour les personnes ne disposant pas d'espaces verts, un modèle de lombricomposteur est disponible au prix de 30 €.

Écrivez-nous !

Les colonnes du p'tit lien vous sont ouvertes. Écrivez-nous par courrier adressé ou déposé à la mairie ou par mail **avant le 6 octobre** :
kembs.info.lien@orange.fr

Le p'tit lien est édité par la commune de Kembs
 5 rue de Saint-Louis
 ☎ 03 89 48 37 08 ☎ 03 89 48 37 79
www.kembs.alsace ✉ kembs.info.lien@orange.fr

Responsables de la publication
 Joël ROUDAIRE : Maire
 Sandra DI PERSIO : Adjointe

Dépôt légal : 3^e trim. 2020
 Mise en page : Jérôme Schreck - Wilo Design
 Impression : AZ Imprimerie, Brunstatt

École de musique

Inscriptions 2020-2021



L'école de musique accueille à ce jour 126 élèves et est toujours en développement.

La rentrée 2020-2021 aura lieu le **14 septembre**.

Les instruments enseignés restent les mêmes : accordéon, flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, cor, trompette, trombone, violon, guitare, piano, batterie.

S'il est difficile de trouver de la place dans les classes de piano, guitare et violon, il y en a toujours dans les classes d'instruments à vents, qui permettent de jouer en ensemble dès 2 ou 3 ans d'apprentissage.

Les cours d'éveil musical 1 sont destinés aux enfants dès l'âge de 4 ans (nés en 2016) et ont lieu les samedis matins (45 min).

Les fiches d'inscriptions et tarifs se trouvent sur le site www.kembs.alsace, onglet vie locale/école de musique. Les fiches doivent être déposées en mairie ou envoyées par mail à Christelle STRICH.

Les réinscriptions sont automatiques d'une année à l'autre.

Possibilité d'intégrer la chorale adulte ou l'ensemble de guitare ou l'ensemble instrumental à vent junior.

Christelle STRICH ✉ chris.strich@hotmail.fr

Informations

GERWILL Joseph et Françoise (piano et éveil musical) arrêteront leur activité au sein de l'école de musique. Ils seront remplacés dès la rentrée. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour toutes ces années de collaboration.

A compter du 1^{er} septembre, Isabel LOPEZ est embauchée en tant que directrice de l'école de musique.

Une période de tui-lage sera effectuée durant le mois de septembre avec Christelle STRICH. Cette dernière continuera de dispenser les cours de flûte traversière et de diriger l'ensemble instrumental à vent junior.



Rentrée scolaire

Collège Capitaine Dreyfus de Rixheim

6^e et 5^e SEGPA :

Mardi 1^{er} septembre de 8h à 16h30

6^e : **Mardi 1^{er} septembre de 8h à 12h**
 (+ repas à la demi-pension).
 Pas de cours l'après-midi.

5^e / 4^e / 3^e :

Mardi 1^{er} septembre de 13h30 à 16h30

Classes ULIS
 (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

Mardi 1^{er} septembre 2020 à 8h pour les nouveaux élèves accompagnés de leur(s) parent(s) et **10h** pour les autres élèves.

4^e et 3^e SEGPA :

Mercredi 2 septembre de 8h à 12h

Renseignements ☎ 03 89 31 83 00
clg-dreyfus.monbureaunumerique.fr

Aucune information d'autres collèges ne nous a été communiquée.

DISTRIBUS

A partir du 31 août, nouveaux horaires sur les lignes Distribus
Renseignements ☎ www.distribus.com

Elagage de végétations débordantes sur la voie publique

Nous tenions à vous rappeler que les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation, y compris la visibilité en intersection de voirie.

Par conséquent, nous vous demandons de veiller à la taille de toute végétation plantée en bordure de route ou de trottoir afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas les fils conducteurs aériens (EDF, télécoms, éclairage public).

Merci pour votre civisme.



Une nouvelle activité commerciale à Kembs, à destination des gourmands !

Les Choco-cards, de Créat'Yves Chocolats

Des cartes en chocolat personnalisées, pour toutes vos occasions : anniversaire, fête, mariage, baptême avec vos photos et votre texte imprimés en couleur sur le chocolat mais aussi fabrication de pralines et bonbons de chocolat.

Yves SCHEIDEL ☎ 06 21 21 77 12

www.choco-cards.com ✉ infos@choco-cards.com

état civil



Mariages

29.02.2020 LAURENT Boris avec PIRRWITZ Johanna

07.03.2020 MARTIS Pascal avec BIERO Jessica

20.06.2020 DOS SANTOS Alexis avec PERRAUT Camille

03.07.2020 LARBES Kevin avec FOERSTER Blandine

04.07.2020 RIETZLER Nicolas avec DE ALMEIDA Emma

11.07.2020 SEILER Jean-Luc avec GUTKNECHT Virginie

25.07.2020 MURZILLI Lionel avec GREGOIRE Tamara

25.07.2020 NAEGEL Joris avec MEYER Alexia



Naissances

14.02.2020 **Ivory Frédéric Daniel** de HIRTH Alexis et HOOG Manon

04.04.2020 **Loam Serge Pierre** de ROMMEL Thomas et EBERSOL Fanny

17.05.2020 **Charly José Christian** de MEYER Jonathan et VANDAMME Laurine

19.05.2020 **Eliana Sophia** de PIRES SOARES Yvan et CARVALHO BARROSO Joana

25.05.2020 **Nina Sophie Lucie Bettina** de FORNDRAN Daniel et SIDORUK Sophie

27.05.2020 **Kenza** de HAMDELLOU Salim et BOCCHIO Fanny

27.05.2020 **Elone** de BADER Olivier et DEMOL Géraldine

31.05.2020 **Mélyssa Jennah** de ASMUS Jonathan et DJERBOUA Nadia

grands anniversaires

Septembre

		né(e) le
100 ans	LUDWICZAK Marthe	09.09.1920
97 ans	MEYER Marcel	28.09.1923
93 ans	SUTTER Anna	04.09.1927
93 ans	SEGER Hélène	28.09.1927
92 ans	COLSON Jeanne	14.09.1928
88 ans	KONRAD Marie-Rose	03.09.1932
88 ans	ALLEMANN Gilbert	18.09.1932
87 ans	VOGEL Yvette	26.09.1933
86 ans	LINERO Suzanne	16.09.1934
85 ans	SPAETH Josette	09.09.1935
84 ans	MEYER Berthe	16.09.1936
82 ans	HENNA André	04.09.1938
81 ans	HATTERER Anne-Marie	15.09.1939
81 ans	HODO Azize	17.09.1939
80 ans	FRANK Maria	08.09.1940

Octobre

		né(e) le
91 ans	GODEL Lucien	28.10.1929
91 ans	HOSLY Pierre	28.10.1929
90 ans	MULLER Marie-Thérèse	21.10.1930
89 ans	BRAND Alphonsine	16.10.1931
88 ans	HELDERLE Marie	03.10.1932
88 ans	RITZLER Alice	04.10.1932
86 ans	STADLER Marie-Louise	15.10.1934
85 ans	BACH André	02.10.1935
83 ans	HATTERER Francis	02.10.1937
81 ans	ALBRECHT Johann	08.10.1939
81 ans	MICLO Marcel	15.10.1939
81 ans	MILOVANOVIC Noël	26.10.1939
80 ans	GILLIG Cécile	16.10.1940
80 ans	HEYER Bernadette	18.10.1940

16.06.2020 **Adrien** de KENNEL Yann et GIRARD Marie-Charlotte

27.06.2020 **Léo Michel** de BEHRA Anthony et COUVE Marie

28.06.2020 **Paul** de KUENTZ Rémi et RAGO Mélanie

30.06.2020 **Finn** de DUNKER Jan et MERKLE Ange

30.06.2020 **James** de DUNKER Jan et MERKLE Ange

01.07.2020 **Chloé, Liliane** de AUBIN Eric et HUGHES Nicola

05.07.2020 **Léo, Sélim, Mathys** de APAYA-GADABAYA Fabrice et ETTRIQUI Amel

09.07.2020 **Hanaé** de PUGA Adrian et DELAVALLEE Alovie

11.07.2020 **Liv, Eléonore, Alison** de TRAN-VAN Julien et STOESSEL Anne-Florence

19.07.2020 **Eva** de WIOLAND Michaël et SPINELLA Laetitia

19.07.2020 **Oltion** de HARDY Marvin et EMERLLAHU Mirjeta

27.07.2020 **Léo** de BITSCHINE-ROLLKA Kevin et WALDVOGEL Caroline



Décès

19.03.2020 ORLY Roger

21.05.2020 RUBI Christian

02.06.2020 SEILER Béatrice

16.06.2020 SANTINI Patrice

27.06.2020 BERTRAND Josette

31.07.2020 GSCHWINDEMANN Erwin